

**Type de réunion**

Réunion de lycée professionnel public

**07. Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?**

Constat : L'orientation vers la voie professionnelle se fait par défaut plus que par choix. Que faire pour améliorer l'image des voies professionnelles auprès de l'opinion, des élèves mais aussi des enseignants de collèges plus particulièrement.

Certains secteurs, comme le bâtiment par exemple, sont particulièrement touchés par la désaffection. Cela pose le problème de la valorisation des carrières dans ce secteur par rapport aux possibilités d'évolution de carrière et de rémunération après la voie générale. En la matière, les leviers d'action sont extérieurs à l'organisation intrinsèque de l'Education Nationale.

La reconnaissance de la formation impose un niveau solide des élèves à leur sortie du lycée, ce qui implique un certain niveau à leur arrivée au lycée...mais alors il faudrait exclure un grand nombre de nos élèves, ce qui est contraire à la mission d'insertion de l'école, service public. Il faut donc améliorer le niveau général de recrutement des élèves afin de favoriser l'émulation et la réussite du plus grand nombre.

Eléments de réponse et de recherche :

- Favoriser la découverte des filières professionnelles et des pratiques manuelles associées au collège
- Valoriser la réussite de nos élèves en terme d'insertion professionnelle, en particulier au niveau de l'image des métiers du bâtiment.
- Développer les réseaux d'établissements (existants ou à créer) avec des outils permettant d'améliorer les échanges entre les collèges et les lycées.
- Intégration plus systématique et plus large de la découverte des métiers et des voies professionnelles associées dans les parcours d'orientation en collège de la 5ème à la 3ème.
- Améliorer la qualité de l'information et l'accueil des élèves de collèges, plus particulièrement de 3ème lors de leur choix d'orientation, en s'appuyant sur la réussite en entreprise des anciens élèves du lycée.

Il s'agit donc de formaliser et consolider les relations entre le lycée et les entreprises où s'intègrent nos élèves afin de développer des outils performants ainsi que des supports médiatiques (société communicante) contribuant à l'amélioration de l'image de la voie professionnelle. Ces efforts doivent être portés non seulement auprès de l'opinion, mais aussi plus particulièrement auprès des enseignants et des principaux de collèges ainsi que des COP. D'autre part, il ne s'agit pas seulement de réaliser des campagnes de promotion publicitaire mais aussi de valoriser véritablement les activités manuelles.

En termes d'organisation :

**Face à la meilleure perception des filières de l'apprentissage du fait de la rémunération des apprenants qui y est pratiquée. La confrontation des jeunes entre eux lors notamment des Périodes de Formation en Entreprise étant source de démobilisation du lycéen par rapport au jeune en apprentissage :**

**Un rééquilibrage en faveur de la formation initiale semble imposer la création d'une « bourse de formation » dont le versement ne pourrait être assujéti qu'à l'assiduité et au volontarisme du jeune lycéen car les missions d'insertion et d'intégration de l'école sont contraires à l'exigence des minima de production qui est la contrepartie de l'apprenti.**

## **08. Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?**

## **10. Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?**

Ces 2 thèmes ont été traités en même temps.

- **Prévenir l'échec scolaire de manière précoce et tout au long de la scolarité :**

1/En collège : diminuer les effectifs (pas de classe à 30 élèves)  
accompagner les élèves en difficulté depuis la 6<sup>e</sup>  
détecter au plus tôt les problèmes (notamment médicaux comme la dyslexie par exemple) afin de prévenir l'échec scolaire de l'élève.

2/ Au Lycée Professionnel :

accompagner les élèves primo-arrivants (problème de la langue transversal à toutes les disciplines) : proposer un an d'alphabétisation dans une structure spécifique ou passer un contrat entre le lycée et l'élève, d'assiduité aux cours de Français Langue Etrangère (sous réserve que les heures de FLE soient en nombre suffisant)

- **Améliorer les conditions de travail au lycée professionnel :**

- Offrir des locaux accueillants : faire de l'école un lieu de vie où l'élève étudie et vient avec plaisir.
- Modifier les structures de l'emploi du temps (trop d'heures de cours dans la journée. Introduire des activités culturelles, sportives...et instaurer des temps de concertation.
- Permettre un suivi plus individualisé des élèves compte tenu de l'hétérogénéité des classes
- Favoriser et développer les liens entre les différents enseignements pour assurer un meilleur suivi des élèves autour de projets pédagogiques communs.
- Développer le suivi des équipes pluridisciplinaires (profs, CPE, documentaliste...)
- Défendre la mixité des métiers
- Améliorer, en amont, la formation initiale et continue des enseignants (formation appropriée aux classes de LP)
- Assurer une meilleure gestion des remplacements des enseignants afin de ne pas démobiliser les élèves.

- **Revalorisation de la voie professionnelle :**

- au collège : Proposer à tous les élèves des stages en LP en alternance avec leur enseignement général
- Favoriser l'orientation active et réfléchie des élèves (et non pas une orientation par défaut)

- Evaluer, pour les élèves en échec scolaire, des compétences autres que théoriques et leur proposer un panel de formations correspondant à leurs possibilités.
- Au lycée : Exiger des entreprises que les Périodes en Cours de Formation soient de véritables moments d'apprentissage (ce ne sont pas des stages)
- Favoriser l'accueil dans les entreprises
- Faire des élèves des professionnels polyvalents malgré les desiderata des entreprises (qui préfèrent la spécialisation à outrance) pour développer leur liberté professionnelle.
- Promouvoir les filières professionnelles et leurs débouchés (reconnaissance de la profession, valorisation sociale)

---

### **Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)**

**1** Privilégier l'humain dans nos établissements grâce à des moyens humains et financiers

**2** Prendre en charge de manière individuelle les élèves en difficulté dès le début de la scolarité

**3** Faire des établissements scolaires un véritable lieu de citoyenneté, de culture et d'ouverture sur le monde